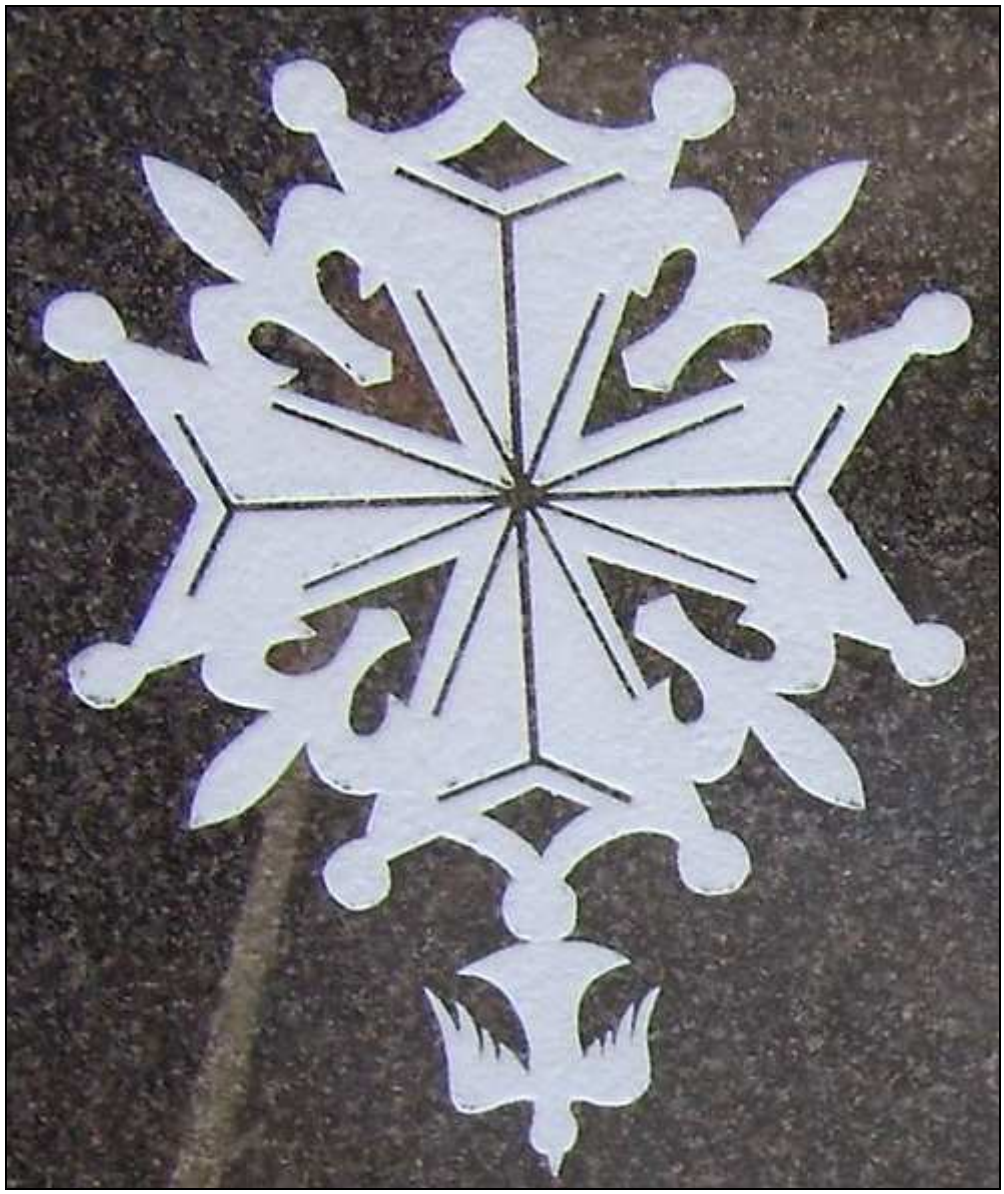
Les Protestants à Cheratte



Historique

D'après les archives de la communauté protestante de Cheratte , c'est en 1848 que les premiers protestants sont signalés à Cheratte .

En effet , le 6.4.1848 , le pasteur Ferdinand Désiré Girod de Liège Lambert le Bègue écrivait au Comité de l'Eglise à Bruxelles : « Une œuvre semble vouloir se préparer à Cheratte… On y compte 8 à 10 familles favorables à l'Evangile . Plusieurs viennent au culte à Liège , rue Lambert le Bègue . J'y envoie de temps en temps notre frère Gausset ».
Il s'agit probablement de familles séduites par la parole de démarcheurs bibliques . Un certain A. Degrève est signalé comme colporteur à Cheratte en 1844 .

De 1852 à 1856 , le pasteur de Liège organisa des cultes à Cheratte . Le 18.11.1851 , les réunions de Cheratte furent suspendues suite à l'hostilité manifestée par la foule . Des perturbateurs eurent même à répondre de leurs actes devant la justice . Les services protestants se déplacèrent alors vers Cheratte-Hauteurs , puis reprirent peu à peu en Bas , sous les huées qui accompagnaient chaque entrée et sortie de culte.

En février 1893 , les deux annexes de Cheratte et Herstal formèrent une Station . L'installation du premier pasteur eut lieu le 4.6.1893 . C'est depuis cette date que les paroisses de Cheratte et Herstal travaillent ensemble sous le ministère d'un pasteur commun .

Après s'être longtemps réunie dans les maisons particulières , la communauté protestante de Cheratte finança la construction d'un temple , qui fut consacré au culte en 1906 . Il est l'œuvre de l'architecte Henri Sauveur . Il vient d'être complètement restauré en 2009 .

On peut dire que les années les plus fécondes furent celles de 1904 à 1914 . Il n'était pas rare de voir au culte 35 à 40 personnes et même davantage.
A cette époque , la communauté disposait d'une magnifique chorale tandis que de nombreux jeunes et enfants recevaient le cours d'instruction religieuse.

Mais plusieurs de nos jeunes d'alors quittèrent Cheratte pour des raisons professionnelles , tandis que d'autres épousaient des membres de confessions non protestantes .
Les familles nombreuses se firent plus rares et la communauté s'amenuisa.
Il y eut ensuite la guerre 1914-1918 , l'entre deux guerres, puis celle de 1940-1945 qui décima bien des familles.

Après des années de désert qui ont failli la voir disparaître , la paroisse protestante de Cheratte se relève aujourd'hui progressivement et s'agrandit. Elle compte à l'heure actuelle une vingtaine de membres actifs .
Ses activités principales sont le culte du dimanche matin , avec , pendant le culte, l'école du dimanche , catéchisme adapté aux enfants.
Une réunion de prière le 4^{e} mardi du mois dans l'après-midi , ainsi qu'une rencontre hebdomadaire d'Etude Biblique , en commun avec la paroisse de Herstal , le mercredi soir à Herstal sont d'autres temps forts.

La famille Grégoire

En 1843 , une dispute dégénère en conflit entre le marguillier - chantre et l'organiste de Cheratte Notre-Dame . L'abbé Mathieu , curé de l'époque prend fait et cause pour l'organiste et interdit au chantre , un certain Louis – Joseph Grégoire de se rendre au jubé .

Celui-ci , probablement déjà influencé par les idées du protestantisme, décide alors de quitter l'Eglise catholique et de rejoindre le protestantisme avec sa femme et ses enfants . Il ne sera pas suivi par ses frères et sœurs . D'autres familles le rejoignent , entre autres une famille Ernotte .

Le curé Mathieu s'en prend violemment aux dissidents , et de nombreuses familles catholiques mettent la famille Grégoire en quarantaine , l'excluant de toute relation de voisinage . Cette famille doit quitter Cheratte et part se réfugier à Wandre .

Le « Liber Memorialis » dans lequel le curé de la paroisse est invité à noter les évènements importants de la vie paroissiale comprend ce texte : « Sous le pastorat du curé M. Mathieu , c'est la scission de quelques catholiques , qui , n'écoutant que les conseils de leur orgueil, ou plutôt d'une stupide obstination, se jetèrent aveuglément et éperdument dans le sein de la Société biblique , dite « Eglise évangélique » . Ils appartenaient presque tous à la classe infime du peuple et formaient sept ménages. »

Autre forme d'exclusion : l'abbé Mathieu note , en regard des noms des enfants de ces familles , dans le Registre des Confirmations de la paroisse : « Apostata a fide » .

Suite aux travaux de démolition de l'ancienne église du Vinâve en 1838 , et aux travaux de construction de la nouvelle église (l'actuelle) à la Basse Cheratte , la célébration des Confirmations avait été retardée. C'est ainsi que la Confirmation a été donnée en juillet 1840 , dans une toute nouvelle église , à des enfants et des jeunes qui avaient entre 12 et 26 ans , alors qu'en général , elle était célébrée tous les trois ou quatre ans , donc pour des enfants entre 12 et 16 ans .

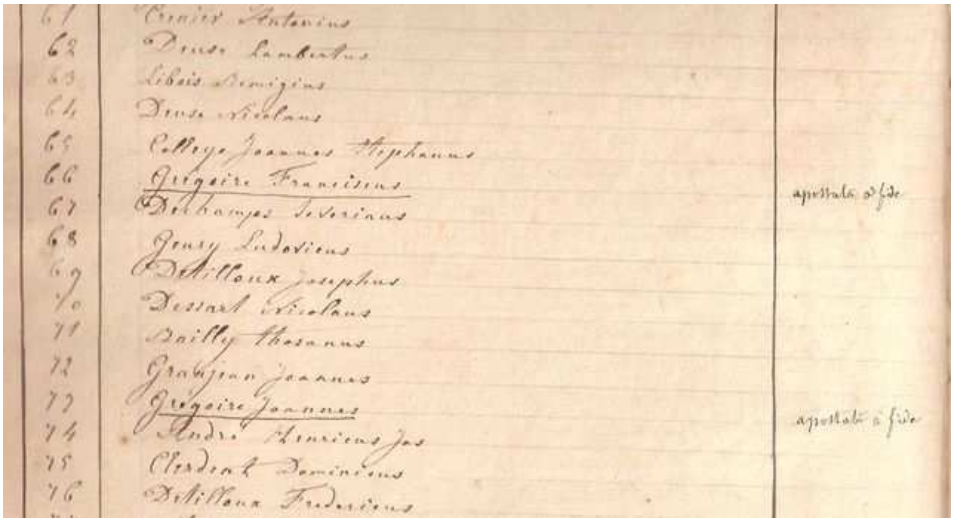
C'est pourquoi les confirmations de 1840 ont regroupé 180 garçons et 153 filles de Cheratte (haut et bas) , célébrées par Mgr Corneille Van Bomel , Evêque de Liège , dans la nouvelle église de Cheratte .

Le Registre des Confirmations de Cheratte reprend les noms suivant , de personnes ayant été convoquées à la Confirmation à Cheratte le 11.7.1840 . Ces personnes ont été confirmées avec les autres .
Plus tard (1844 ?) le curé de l'époque , J. Mathieu , a ajouté un commentaire « apostata a fide » « dissident quant à leur foi » .

Herman Grégoire
François Grégoire
Jean Grégoire
Michel Grégoire (il est ajouté en note : décédé sans sacrement)
Louis Grégoire
Jeanne Françoise Ernotte

Idem pour les personnes ayant été convoquées à la Confirmation à Visé le 22.10.1844 . Elles ont été confirmées avec les autres .
Plus tard (1844 ?) le curé J. Mathieu a ajouté une note « apostata a fide » « dissident quant à leur foi » .

Dieudonné Ernotte
Jean Joseph Ernotte
Frédéric Grégoire
Catherine Grégoire



Il y avait donc bien la famille Grégoire parmi les premières personnes à avoir fait « dissidence » pour rejoindre les protestants . Ils comptaient 7 enfants entre 12 et 18 ans .
Une autre famille est celle des Ernotte dont trois enfants ont aussi été confirmés .

Courte Généalogie de cette famille Grégoire à cette époque à Cheratte

Le « Chantre » dont il est question dans le « Liber Memorialis » est Louis Joseph Grégoire , né en 1782 , 9e enfant de Michel Grégoire .
On retrouve les prénoms de ses 7 enfants qui ont été confirmés , mais pour lesquels le curé J. Mathieu a ajouté , probablement en 1844 , la note « Apostata a fide » .

A : MICHEL GREGOIRE : né à Wandre , paroissien de Wandre , puis , après son mariage , manant de Cheratte ,

épouse à Cheratte le 6.6.1761 , Marie Catherine Colpen ou Colpin de Cheratte , les témoins sont Pascal Grégoire et Jean Grégoire ,
cité au baptême de son fils Herman Joseph Grégoire (9.1.1762) , de sa fille Gertrude Grégoire (15.12.1763) , de son fils Michel Joseph Grégoire (2.5.1768) , de son fils Herman Joseph Grégoire (13.10.1770) , de son fils Jean François Joseph Grégoire (21.5.1773), de son fils Jean Pascal Joseph Grégoire (30.8.1775), de sa fille Jeanne Françoise Grégoire (8.4.1778) , de son fils Paul Joseph Grégoire (2.5.1779) , de son fils Louis Joseph Grégoire (12.1.1782) , de sa fille Jeanne Catherine Josèphe Grégoire (8.9.1784) ,
cité comme parrain au baptême de Marie Catherine Pirotte (30.6.1778) , signe son nom d'une croix ,
cité au baptême de son petit fils Charles François Joseph Neurath à Cheratte le 4.3.1796 ,

A1 : HERMAN JOSEPH GREGOIRE : fils de Michel (A) et de Marie Catherine Colpen , baptisé à Cheratte le 9.1.1762 , (17.1 ?) ,
son parrain est François Colpen et sa marraine Marie Jeanne Grégoire ,

A2 : GERTRUDE GREGOIRE : fille de Michel (A) et de Marie Catherine Colpen , baptisée à Cheratte le 15.12.1763 ,
son parrain est Herman Grégoire et sa marraine Anne Kupers ,

citée comme marraine au baptême de Paul Joseph Grégoire (21.5.1773) , (sait signer son nom) , de Louis Joseph Grégoire (12.1.1782) ,

elle épouse à Cheratte François Neurath , receveur des Droits ,
elle est toujours domiciliée à Cheratte en 1796 ,
citée au baptême de son fils Charles François Joseph Neurath à Cheratte le 4.3.1796 (demoiselle Gertrude Grégoire) ,
le parrain est Jean François Joseph Grégoire oncle maternel et Noëlle Marie Catherine Colpin , épouse à Mr Michel Grégoire , sa grand mère maternelle ,

A3 : MICHEL JOSEPH GREGOIRE : fils de Michel (A) et de Marie Catherine Colpin ,
baptisé à Cheratte le 2.5.1768 ,
son parrain est Paul Grégoire et sa marraine Gertrude Lamarche

fait des études au collège des Oratoriens de Visé en 1784 ,

cité comme parrain au baptême de Louis Joseph Grégoire (12.1.1782) , (sait signer son nom) , de Jeanne Catherine Josèphe Grégoire (8.9.1784) , de Marie Marguerite Lepourceau (13.1.1785) , de Pierre Joseph Bietmé (25.10.1842) ,

le 16.1.1795 , il épouse à Cheratte Anne Marie Dorothée Lambertine Delbovière , née et baptisée à Saint Walburge , domiciliée à Hermalle / Argenteau ,
il est alors juge au Tribunal de Dalhem et est toujours domicilié à Cheratte ,

sous le Régime Français , il est agent municipal de la République à la commune de Cheratte canton de Dalhem ,

A4 : HERMAN JOSEPH GREGOIRE : fils de Michel (A) et de Marie Catherine Colpin ,
baptisé à Cheratte le 13.10.1770 ,
son parrain est Herman Grégoire et sa marraine Marie Françoise Grandjean ,

A5 : JEAN FRANCOIS JOSEPH GREGOIRE : fils de Michel (A) et de Marie Catherine Colpin ,
baptisé à Cheratte le 21.5.1773 ,
son parrain est Herman Grégoire et sa marraine Anne Marie Grégoire ,
époux de Catherine Josèphe Loumaye ,
cité comme parrain au baptême de Charles François Joseph Neurath (4.3.1796),

A6 : JEAN PASCAL JOSEPH GREGOIRE : fils de Michel (A) et de Marie Catherine Colpin ,
baptisé à Cheratte le 30.8.1775 ,
son parrain est Toussaint Grégoire et sa marraine Elisabeth Geuri ,

A7 : JEANNE FRANCOISE GREGOIRE : fille de Michel (A) et de Marie Catherine Colpin,
baptisée à Cheratte le 8.4.1778 ,
son parrain est Elise Tilloux et sa marraine Jeanne Françoise Lamarge ,

A8 : PAUL JOSEPH GREGOIRE : fils du sieur Michel Grégoire (A) et de Catherine Colpin ,
né à Cheratte le 2.5.1779 à 10h , baptisé à Cheratte le 2.5.1779 ,
son parrain est Pierre Malchair manant de Cheratte et sa marraine Gertrude Grégoire de Cheratte ,

A9 : LOUIS JOSEPH GREGOIRE : fils de Michel (A) et de Marie Catherine Colpin , né le 12.1.1782 à 10h , baptisé à Cheratte le 12.1.1782 , son parrain est Michel Joseph Grégoire et sa marraine Gertrude Grégoire ,

épouse le 13.4.1823 à Cheratte Mechtilde Dieudonnée Pirotte , les trois enfants qu'ils ont eu avant mariage sont légitimés ,

A10 : JEANNE CATHERINE JOSEPHE GREGOIRE : fille de Michel (A) et de Marie Catherine Colpin ,
née le 8.9.1784 à 11h (28.8 ?) , baptisée à Cheratte le 8.9.1784 ,
son parrain est Michel Grégoire étudiant au collège de Visé et sa marraine Marguerite Grégoire ,

A5.1 : MICHEL PASCAL JOSEPH GREGOIRE : fils de François Joseph (A5) et de Catherine Josèphe Loumaye ,
né le 26.4.1835 ,

A5.2 : JEAN FRANCOIS JOSEPH GREGOIRE : fils de François Joseph (A5) et de Catherine Josèphe Loumaye ,
né le 28.1.1837 ,

A5.3 : CATHERINE JOSEPHINE GREGOIRE : fille de François Joseph (A5) et de Catherine Josèphe Loumaye ,
née le 27.6.1839 ,

A5.4 : MARIE CATHERINE GREGOIRE : fille de François Joseph (A5) et de Catherine Josèphe Loumaye ,
née le 16.9.1840 ,

A5.5 : HERMAN JOSEPH GREGOIRE : fils de François Joseph (A5) et de Catherine Josèphe Loumaye ,
né le 9.10.1841 ,

A9.1 : MICHEL GREGOIRE : fils de Louis Joseph (A9) et de Mechtilde Pirotte , né en mai 1817 ,

décédé avant 1845 ,

A9.2 : JEAN GREGOIRE : fils de Louis Joseph (A9) et de Mechtilde Pirotte , né le 29.1.1819 ,

A9.3 : CHARLES FRANCOIS JOSEPH GREGOIRE : fils de Louis Joseph (A9) et de Mechtilde Pirotte , né le 20.1.1820 ,

A9.4 : LOUIS JOSEPH GREGOIRE : fils de Louis Joseph (A9) et de Mechtilde Dieudonnée Pirotte , né le 23.2.1824 ,

A9.5 : HERMAN JOSEPH GREGOIRE : fils de Louis Joseph (A9) et de Dieudonnée Pirotte ,
né le 4.2.1827 ,

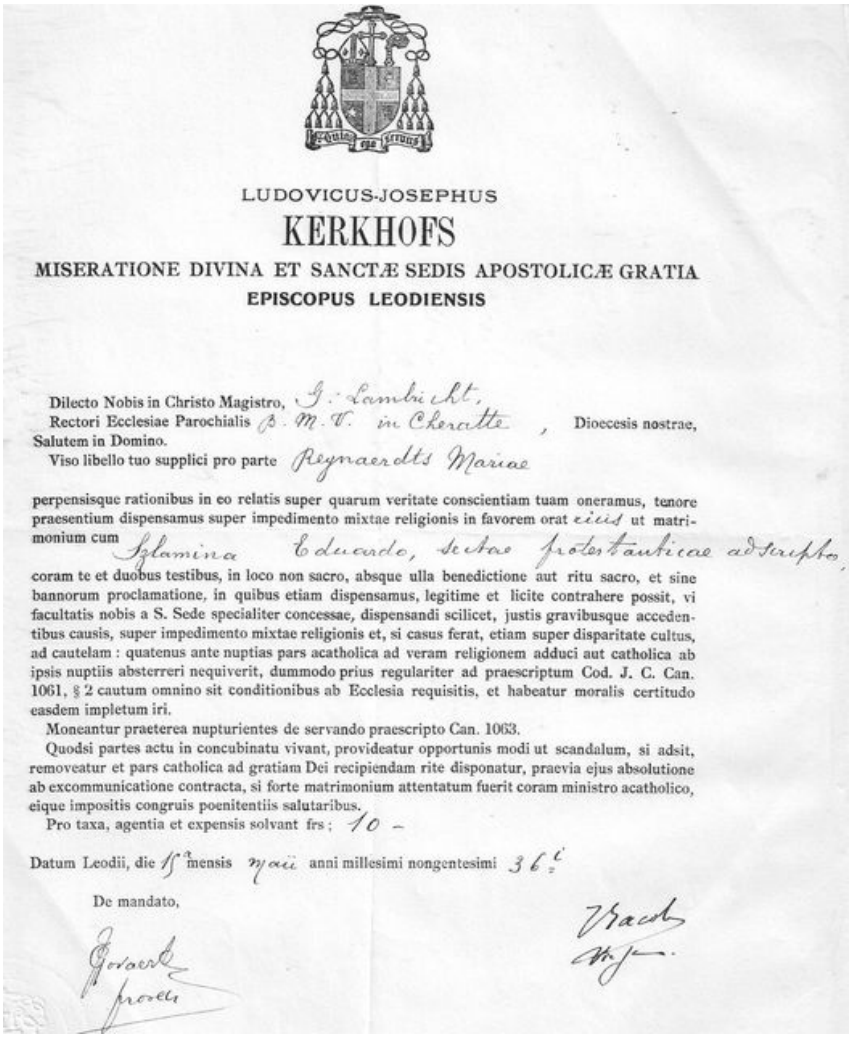
A9.6 : MARTIN FREDERIC GREGOIRE : fils de Louis Joseph (A9) et de Dieudonnée Pirotte ,
né le 27.3.1829 ,

A9.7 : MARIE CATHERINE GREGOIRE : fille de Louis Joseph (A9) et de Dieudonnée Pirotte ,
née le 22.2.1833 ,

A9.8 : PIERRE GREGOIRE : fils de Louis Joseph (A9) et de Mechtilde Dieudonnée Pirotte ,
né le 5.4.1836 ,

Les Mariages entre Protestants et Catholiques

Lorsqu'une personne protestante voulait épouser une personne catholique , il fallait une « dispense » de l'Evêque , document où les deux parties s'engageaient par écrit à faire baptiser et élever les enfants selon la foi catholique , sans avoir recours , pour rien , aux services du pasteur protestant . Ce document était signé par les deux futurs mariés , qui pouvaient alors se marier à l'église catholique .



LUDOVICUS-JOSEPHUS

KERKHOFS

MISERATIONE DIVINA ET SANCTÆ SEDIS APOSTOLICÆ GRATIA

EPISCOPUS LEODIENSIS

Dilecto Nobis in Christo Magistro, J. Lambricht,
Rectori Ecclesiae Parochialis B. M. V. in Cheratte , Dioecesis nostrae,
Salutem in Domino.
Viso libello tuo supplici pro parte Reynaerdts Mariae

perpensisque rationibus in eo relatis super quarum veritate conscientiam tuam oneramus, tenore praesentium dispensamus super impedimento mixtae religionis in favorem orat eius ut matrimonium cum Szlamina Eduardo, secta protestantica adstricto, coram te et duobus testibus, in loco non sacro, absque ulla benedictione aut ritu sacro, et sine bannorum proclamatione, in quibus etiam dispensamus, legitime et licite contrahere possit, vi facultatis nobis a S. Sede specialiter concessae, dispensandi scilicet, justis gravibusque accedentibus causis, super impedimento mixtae religionis et, si casus ferat, etiam super disparitate cultus, ad cautelam : quatenus ante nuptias pars acatholica ad veram religionem adduci aut catholica ab ipsis nuptiis absterreri nequiverit, dummodo prius regulariter ad praescriptum Cod. J. C. Can. 1061, § 2 cautum omnino sit conditionibus ab Ecclesia requisitis, et habeatur moralis certitudo easdem impletum iri.

Moneantur praeterea nupturientes de servando praescripto Can. 1063.

Quodsi partes actu in concubinatu vivant, provideatur opportunis modi ut scandalum, si adsit, removeatur et pars catholica ad gratiam Dei recipiendam rite disponatur, praevia ejus absolutione ab excommunicatione contracta, si forte matrimonium attentatum fuerit coram ministro acatholico, eique impositis congruis poenitentiis salutaribus.

Pro taxa, agentia et expensis solvant frs : 10 –

Datum Leodii, die 15 mensis maii anni millesimi nongentesimi 36.

De mandato,

Quelques exemples entre 1935 et 1945 :

Mariage 17.10.1935 entre Closset Elisabeth (cath) et Jean Coster (prot)
(Jean Coster né à Amsterdam 27.8.1898 fils de Bernard et Eva Vandermik) ,

Mar 7.6.1936 entre Maria Reynaerds (cath) et Eduard Szlanina (prot) (document photo)
(Eduard né à Kazine Hongrie le 3.6.1901 fils de Jozef et Juliana Kosa) ,

Mar 5.8.1937 entre Alfred Gilessen (cath) et Elisabeth Bertrand (prot)
(Elisabeth née à Cheratte le 31.12.1905 fille de Servais et Joséphine Dejardin) ,

Mar 14.8.1937 entre Catherine Malchair (prot) et Jules Hofman (cath)
(Catherine née à Bressoux le 26.2.1910 fille de Félix et Virginie Spelmans) ,

Mar 17.9.1940 entre Alphonse Victor Leclairq (prot) et Marcelle Alice Bourguignon (cath) ,
(Alphonse né à Tilleur le 6.8.1911 fils de Félix et Régine Michiels) ,

Mar 26.9.1942 entre Joséphine Libon (cath) et Victor Swinnen (prot)
(Victor né à Seraing le 30.4.1920 , fils de Raymond et Léa Noiroux) ,

Mar 15.5.1943 entre Lambotte Alice (cath) et Samuel Lambert Castadot (prot)
(Samuel né à St Remy le 22.9.1908 , fils de Jean et Marie Theunens) ,

Mar 22.12.1945 entre Dumoulin Marthe (cath) et Cyril Frédérick (prot)
(Cyril né à Cheratte haut le 1.9.1911 , fils de Dieudonné et Augustine Crème) ,

Une famille protestante devient catholique en 1882

JEANNE GUILLEMINE BENTROP : 42 ans ,

épouse de Jean Christophe Iggesen , mariés à Hoeppen (Westphalie) en 1866 selon le rite protestant ,
baptisée à Romsée le 12.12.1882 , avec ses trois filles Jeanne , Hélène et Elisabeth , après avoir fait objuration de leur protestantisme et fait profession de foi en la religion catholique , par le Révérend Père Smets, curé de Fléron ,
aidé par le curé de Romsée M.J . Spirlet , en langue allemande tant dans les questions que les réponses (année 1890) ,

la marraine est Marie Muller épouse Roland Cleen

JEANNE GUILLEMINE ALETTE IGGESEN ou Ygesen :

fille de Jean Christophe (A) et de Jeanne Guillemine Bentrop , âgée de 13 ans ,
née à Lockhausen Leopold Hause (All) le 1.8.1869 (30.6 ?) ,
baptisée à Romsée le 12.12.1882 , avec sa maman et ses deux soeurs Hélène et Elisabeth , après avoir fait objuration de leur protestantisme et fait profession de foi en la religion catholique , par le Révérend Père Smets, curé de Fléron , aidé par le curé de Romsée M.J . Spirlet , en langue allemande tant dans les questions que les réponses

la marraine est Marie Muller épouse Roland Cleen

ouvrière houilleuse ,
épouse de Jean Joseph Piron , mariés à Cheratte ND le 5.12.1891 ,

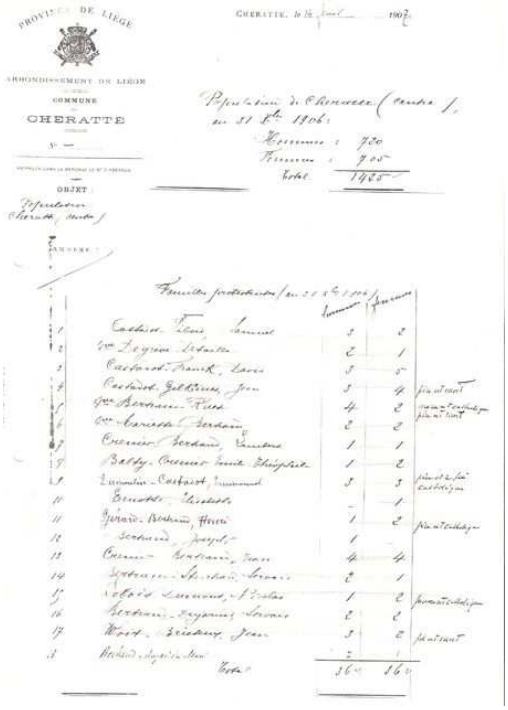
habite Wandre , puis Cheratte bas rue Vieux Chemin 125 (Vieille Voye) le 6.11.1890 , puis rue de Cheratte 117 en 1891 ,

citée au baptême de son fils illégitime Henri Jacques Iggesen (11.1.1891) ,

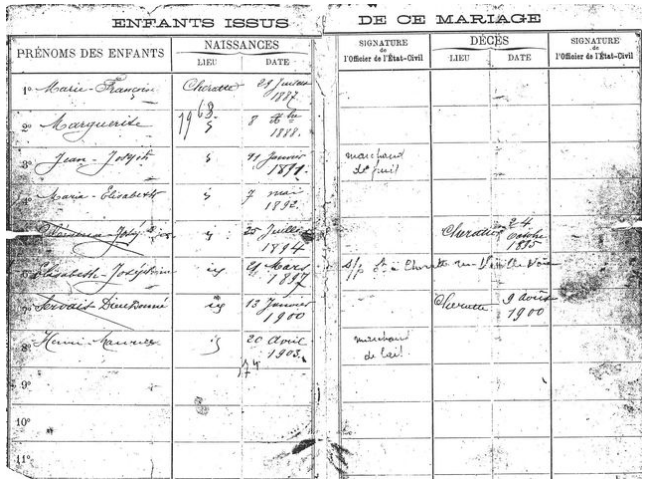
citée au baptême de son fils Jean Joseph Piron (18.6.1893) , de sa fille Marie Jeanne Piron (25.8.1895) , de sa fille Elisabeth Piron (13.1.1901) , de son fils François Guillaume Piron (28.9.1902) , de son fils Urbain Joseph Piron (14.5.1905) ,

Liste des familles protestantes en 1907

Un relevé de la population de Cheratte centre, réalisé par l'Administration communale de Cheratte au 31.12.1906 , montre que la communauté protestante de Cheratte compte 36 personnes de sexe masculin et 36 personnes de sexe féminin , sur un total de population de 720 hommes et 705 femmes .
Les familles protestantes font l'objet d'un relevé précis .


CHERATTE

Listing des familles 1906


ENFANTS ISSUS DE CE MARIAGE

Carnet de mariage de la famille David Castadot - Franck

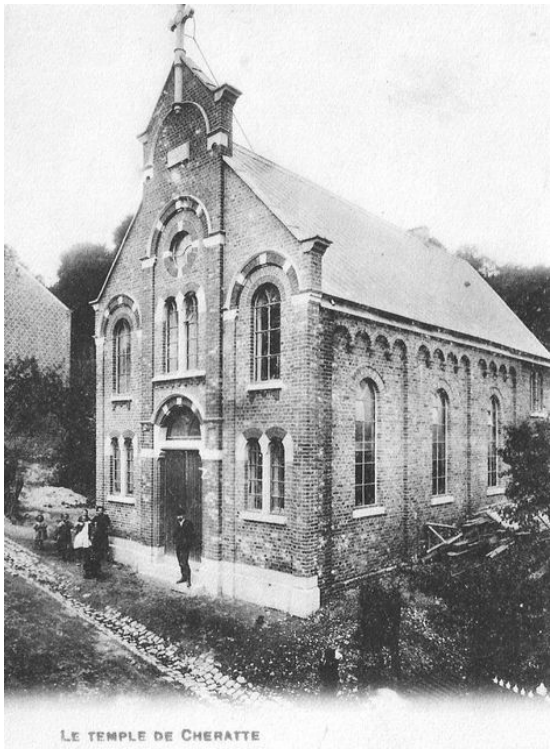
1. Famille Samuel Castadot - Libois : 3 hommes et 2 femmes
2. Famille Degrève – Detaille : 2 hommes et 1 femme
3. Famille David Castadot – Franck : 3 hommes et 5 femmes
4. Famille Jean Castadot – Gilkinet : 3 hommes et 4 femmes : le père est mort
5. Famille Bertrand – Ruet : 4 hommes et 2 femmes : la mère est catholique , le père est mort
6. Famille Mariette – Bertrand : 2 hommes et 2 femmes
7. Famille Lambert Crenier – Bertrand : 1 homme et 1 femme
8. Famille Emile Théophile Balty – Crenier : 1 homme et 2 femmes
9. Famille Emmanuel Dumoulin – Castadot : 3 hommes et 3 femmes : le père et 2 fils sont catholiques
10. Famille Elisabeth Ernotte : 1 femme
11. Famille Henri Gérard – Bertrand : 1 homme et 2 femmes : le père est catholique
12. Famille Joseph Bertrand : 1 homme
13. Famille Jean Crenier – Bertrand : 4 hommes et 4 femmes
14. Famille Servais Bertrand – Sturhan : 2 hommes et 1 femme
15. Famille Nicolas Lebois – Dumont : 1 homme et 2 femmes : le père est catholique
16. Famille Servais Bertrand – Dejardin : 2 hommes et 2 femmes
17. Famille Jean Woit – Bricteux : 3 hommes et 2 femmes : le père est mort
18. Famille Henri Bertrand – Dujardin : 2 hommes et 1 femme

Le Temple de Cheratte

Une étude sur le Temple protestant de Cheratte a été réalisée par Julien Maquet en juin 2009 , à l'occasion de la réouverture de ce temple après sa restauration complète .

Cette étude est publiée par la Société Royale Le Vieux Liège (n° 325) où vous pouvez l'acquérir , je vous la recommande .







Les protestants se rassemblaient dans une maison, face à la Petite Route, qu'ils avaient achetée en 1877 . Cette maison devient très vite trop petite pour rassembler toute la communauté . Les responsables décident de construire un temple , vendent la maison, achètent en 1905 un terrain appartenant à Me Lhoist dans la Vieille Voie (en ce temps-là , le Vieux Chemin) , récoltent des dons .



Le temple commence à être construit en février 1906 selon les plans de l'architecte Henri Sauveur . Il est inauguré le 9 septembre de la même année . Il vient donc de fêter son centenaire, il y a peu .

Restauré complètement par l'entreprise Fréson , sur un projet de l'architecte Houssonloge de Herstal , à partir d'avril 2007 , il a été inauguré officiellement le 3.5.2009 .





Inauguration du Temple de Cheratte restauré le 3.5.2009

EGLISE PROTESTANTE
La Bonne Nouvelle
HERSTAL
Eglise Protestante Unie de Belgique

L'Eglise Protestante de Herstal a le plaisir de vous convier à fêter la restauration du

TEMPLE PROTESTANT de HERSTAL
rue du Temple, 15

Le dimanche 31 mai 2009 à 15 heures



Nous serions très heureux de vous compter parmi nous pour cet évènement.

Une réception suivra la cérémonie au « Foyer » à 16h rue Large Voie, 178 à Herstal

Nous vous saurions gré de bien vouloir signaler, par retour de courrier, votre présence à M. le Pasteur L. DAVI rue Bure Crèvecoeur, 46 - 4040 Herstal l.davi@epub.be

Eglise Protestante Unie de Belgique
Paroisse de Cheratte

La Paroisse Protestante de Cheratte a le plaisir de vous convier à fêter la restauration et le 100e anniversaire du

TEMPLE PROTESTANT de CHERATTE
rue Vieille Voie, 18

Le dimanche 3 mai 2009 à 15 heures



Nous serions très heureux de vous compter parmi nous pour cet événement.

Une réception suivra la cérémonie à la même adresse à 16h.

Nous vous saurions gré de bien vouloir signaler, par retour de courrier, votre présence à M. le Pasteur L. DAVI rue Bure Crèvecoeur, 46 - 4040 Herstal l.davi@epub.be





Des frères et sœurs des communautés sœurs, proches ou lointaines, les autorités de notre Eglise, mais aussi plusieurs représentants des autorités de la ville de Visé, ainsi que de la Province de Liège, ont pu apprécier un culte solennel empreint d'émotion et relevé par les voix harmonieuses de la chorale « Les Bengalis ».















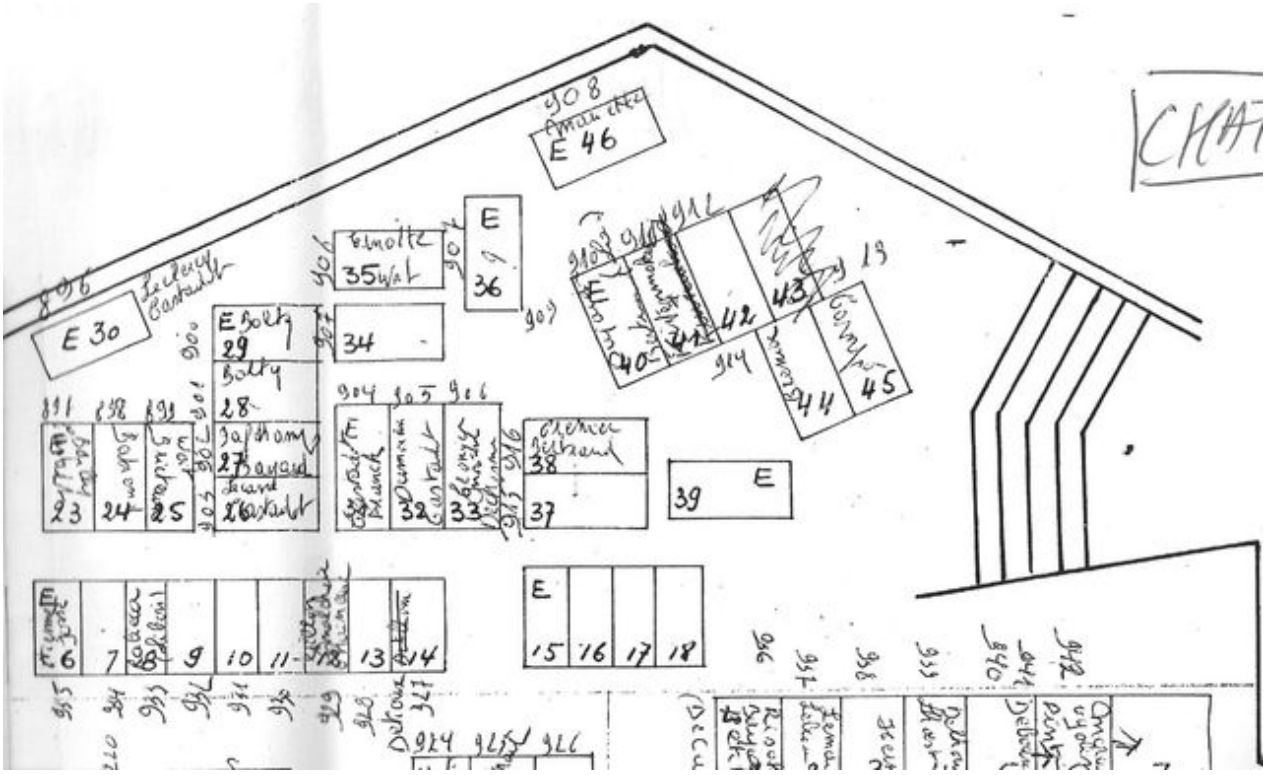


La partie du cimetière réservée aux Protestants

Lorsque le premier protestant vint à décéder à Cheratte , un problème se posa suite au refus du bourgmestre d'admettre ce Cherattois dans le cimetière . La petite histoire raconte qu'il fallu faire appel à la justice pour forcer le bourgmestre à accepter le défunt , mais que celui-ci fut placé à l'écart des autres morts cherattois .

La commune décida donc de consacrer une partie du cimetière aux membres défunts de la communauté protestante , et d'entourer d'un muret ou d'une haie vive cet enclos . C'est finalement la seconde solution qui fut retenue , peut-être pour son moindre coût !

On peut encore voir aujourd'hui l'emplacement de ces tombes , mais plus la haie , qui a été supprimée .



La liste des familles inhumées est la suivante , d'après le relevé effectué sur le plan du cimetière et sur les tombes . Deux numérotations existent , que j'ai reprises devant chaque nom , une portant une lettre « E » et un chiffre , l'autre portant un numéro renvoyant à une photo .

Un autre plan , cité par Julien Maquet , datant de 1960 , indique parfois d'autres noms et une toute autre numérotation, ainsi que la date de l'attribution de la tombe . J'ai mis ces indications entre parenthèse . Là où je n'ai rien indiqué , les deux sources coïncident .

Là où j'ai pu trouver d'autres indications sur les personnes inhumées , je les indique après la parenthèse .

E23 (897) : Bailly – Castadot (n°1 - 1959)
E24 (898) : Bertrand (n°2 – Bertrand - Henri 1927)
E25 (899) : Woit – Bricteux (n°3 – Woit – Briqteux 1905) . Jean Woit, né le 11.10.1845 à Cheratte , armurier , habitant en 1871 rue Aux Communes 270 , son épouse Elisabeth Bricteux , née à Cheratte le 16.5.1852 , fille de Marie Françoise Ernotte , née à Cheratte en 1818 (veuve de **Louis Grégoire** et épouse en 2es noces de Bricteux) et leurs enfants .
Au listing de 1906 , le père est mort et la famille se compose de 2 femmes et 3 hommes.
E26 (903) : Lecane – Castadot (n°8 - 1954) . Alfred Hubert Joseph Lecane, né à Argenteau le 13.2.1889, électricien puis percepteur d'autobus , et son épouse Marie Elisabeth Castadot, née à Cheratte le 17.5.1892, habitent rue Entre les Maisons 50 en 1929.
E27 (902) : Fafchamps – Bayard (n°7 Fafchamps – Bayar 1958) . Pierre Jean Joseph Fafchamps , né à Cheratte le 22.4.1872 , armurier, habite rue de Cheratte 115 en 1891 , son épouse Alexite Valentine Bayard, née à Cheratte le 8.7.1872 , mariés à Cheratte le 2.6.1900 . N'apparaissent pas au recensement de 1906.
E28 (901) : Balty (n°6 – pas d'indication) . François Balty , né en 1899 et décédé en 1968. N'apparaît pas au relevé de 1906.
E29 (900) : Balty – Crenier (n°5 - 1956). Emile Théophile Balty et son épouse Catherine Crenier, née à Cheratte le 3.3.1874 , couturière , mariés à Cheratte le 6.3.1897 , habitent rue de Cheratte 80 en 1891 . Au recensement de 1906 , la famille comprend 1 homme et 2 femmes .
E30 (896) : Epoux Leclercq – Castadot (n°4 – Leclerc – Castadot 1958). Julien Leclercq, né à St Remy le 28.11.1884, et son épouse Marie Françoise Castadot, née à Cheratte le 29.7.1887. N'apparaissent pas au relevé de 1906.
E31 (904) : Castadot – Franck (n°9 - 1939). David Castadot, né à Cheratte le 4.9.1964, décédé à Cheratte le 10.11.1920 , et son épouse Jeanne Joseph Franck , née à Housse le 29.12.1864 et décédée à Cheratte le 10.6.1839 . Le relevé de 1906 indique 3 hommes et 5 femmes .
E32 (905) : Dumoulin – Castadot (n° 10 - 1905). Eustache Joseph Emmanuel Dumoulin, né à Cheratte le 21.5.1857, et son épouse Marguerite Castadot, née à Cheratte le 21.8.1857, habitent Cheratte rue Chaussée 113 en 1871 . Le relevé de 1906 indique 3 hommes et 3 femmes , le père et deux fils étant catholiques.
E33 (906) : Crenier – Maréchal – Dechesne (n°11 – Crenier – Maréchal 1957). Crenier – Maréchal et Dechesne – Crenier . Les deux familles ne sont pas mentionnées au relevé de 1906.
E34 (907) : pas de mention
E35 (906) : Ernotte – Woit (n°14 pas de mention) . Elisabeth Ernotte , née à Cheratte le 30.4.1846, couturière, sa soeur Alexite Ernotte, née à Cheratte le 17.8.1850, habitent rue Chaussée 150 , filles de Jean François Ernotte (né en 1814) et de Catherine Dumoulin (née en 1815) . Elise Woit . Elisabeth Ernotte est citée au relevé de 1906 , comme étant seule de sa famille.
E36 (909) : pas de mention
Pour ces trois tombes , le plan de 1960 en donne cinq, alignées le long du mur et numérotées de 12 à 16. La disposition des tombes n'est donc pas la même sur les deux plans. Les tombes 12,13 et 14 n'ont pas de mention.
15. Jeanne Mariette (1959)
16. Bertrand – Ruwet (1905). Le relevé de 1906 indique 4 hommes et 2 femmes , l'épouse (Ruet) étant catholique et le père décédé.

E37 (915) : pas de mention (n°23 - Crenier – Saessens -1942)

E38 (916) : Crenier – Bertrand (n°22 - 1937). Jean Noël Crenier, né à Cheratte le 8.8.1847, armurier, et son épouse Elisabeth Bertrand née à Cheratte le 16.2.1849, habitent rue Chaussée 46b en 1874. Le relevé de 1906 indique 4 hommes et 4 femmes.
E39 : pas de mention (n°24- Crenier – Henri -1957). Henri Crenier né en 1877 à Cheratte et décédé en 1953 à Cheratte
E40 (910) : Dujardin – Bertrand (n°21 - Bertrand Joseph – 1952) . Le relevé de 1906 mentionne une famille Henri Bertrand – Dujardin , comprenant 2 hommes et 1 femme. Henri Bertrand, né à Cheratte le 14.11.1879, décédé en 1971, fils de Servais (né en 1842) et de Françoise Sturhan, née à Munster Westphalie le 9.3.1847 ; et son épouse Aline Dujardin, née en 1883 et décédée en 1969. Une Joseph Bertrand est aussi mentionné au relevé de 1906 , comme personne seule.
E41 (911) : Cécile Catherine Kistemakers , née à Amsterdam le 25.4.1834, décédée à Cheratte le 17.9.1866, épouse de Jean Théodore Kriseman: la plus ancienne tombe protestante connue à Cheratte. Ils ne sont pas mentionnés sur le relevé de 1906. (le plan de 1960 mentionne pour cette tombe n° 20 Del Campo – 1899)
E42 (912) : pas de mention (n°19 – Kistemakers - 1866)
E43 : pas de mention (n°18 - Balty - Jean -1957)
E44 (914) : Crenier (n°25 – pas de mention)
E45 (919) : H. Del Campo (n°26 – Lebois enfants- 1920). Il y a deux enfants Lebois décédés à Cheratte en 1902 et 1907 . La famille Lebois – Dumont est citée au relevé de 1906, comprenant 1 homme et 2 femmes , le père étant catholique.
E46 (908) : Mariette (n°17 - Mariette – Léonard -1953). Léonard Joseph Mariette , né à Cheratte le 2.6.1880 , fils d'Antoine et de Marie Anne Bertrand , habite rue Chaussée 37 lors de sa naissance.



Vue partielle actuelle du cimetière protestant



Vue partielle actuelle du cimetière protestant







Vue globale du cimetière protestant
Deux tombes protestantes situées hors de cette partie du cimetière

Les Protestants de Cheratte aujourd'hui

Un même pasteur , Mr Luigi DAVI , est désigné pour accompagner les deux communautés de Cheratte et Herstal. Il quittera la communauté de Cheratte-Herstal à la fin août 2010.

C'est un Consistoire , dont les membres sont élus pour une certaine période, qui veille aux divers aspects de la vie des membres de la communauté , dans tous ses aspects (culte, formation, solidarité, finances…) .
C'est ce Consistoire qui est l'élément moteur et décisionnel de la communauté. Il se réunit régulièrement.

Le Consistoire est élu par l'Assemblée Générale des membres électeurs de la Paroisse , par élection d'un ou plusieurs membres , sur dépôt de candidatures.
La dernière A.G. pour Herstal s'est déroulée le dimanche 30 mai , avec l'élection d'un membre pour le consistoire . Deux membres pour le Conseil d'Administration du Gitep asbl (Gestion des Intérêts Temporels de l'Eglise Protestante) ont aussi été élus à la même occasion.

La Présidente du Consistoire de Cheratte est actuellement Me Madeleine Schümmer.

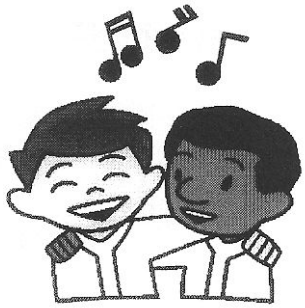


Mr Désiré van Ass, diacre – Mr le pasteur Guy Liagre Président du Conseil Synodal – Mr le pasteur Luigi Davi Semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens en l'église N.D. de Cheratte – bas

Une Fabrique d'Eglise , en commun avec Herstal, gère les besoins du culte, plus particulièrement la gestion des temples . Il représente les deux paroisses auprès des autorités civiles.
Au mois de mai de chaque année, tous les membres électeurs des deux paroisses sont convoqués à une Assemblée Générale qui élit ses représentants au Conseil d'Administration de la Fabrique d'Eglise.

Régulièrement , des Assemblées de district réunissent les responsables de quelques communautés formant un district .





Parmi les activités de la communauté de Cheratte et de Herstal , nous en avons retenu quelques unes , la liste n'étant pas limitative.

Prière et étude biblique hebdomadaire : tous les mercredis
- Groupe Principe : abord des thèmes de l'Eglise et du Baptême/Confirmation
- Etudes bibliques : survol du Nouveau Testament et étude des Psaumes (Foyer Herstal)

Fil d'Argent : le mardi à 14.30h au Foyer de Herstal
- Moment de communion fraternelle pour les aînés

Groupe de Jeunes Connec+ (tous les vendredis 19.30h à Herstal)
- Moments de rencontres pour jeunes (Mini-golf, karting, foire à Liège, ciné…)

Culte le dimanche à 9h au Temple de la rue Vieille Voie
- Parfois le culte , parfois la Sainte Cène , animée par le Pasteur
- Animation parfois aussi par un membre de la communauté
- Garderie pour les petits enfants (à Herstal)
- Animation spéciale pour les enfants (école du dimanche- culte des enfants CDE)

Organisations diverses occasionnelles
- Théâtre , concerts, agapes de fin d'année …





Un petit journal mensuel « Le Lien » sert de contact entre les membres de la Communauté protestante de Cheratte et Herstal , puisque ces deux paroisses travaillent ensemble .



Réunions de Prière mensuelles

Mardi 3/6 à 19h30 : Réunion de prière au Foyer
rue Large Voie, 178 à Herstal

Mardi 24/6 à 14h : Réunion de prière à Cheratte
chez Me Hofman - rue Pierre Andrien, 70

Etude biblique hebdomadaire au Foyer



Tous les **mercredis à 19h30** au Foyer.
Ce mois-ci: « **La fête des tabernacles** » présentée par Annette Misen.



Le Fil d'Argent

Rendez-vous le **Mardi 17 juin à 14h30** au Foyer pour nous rendre à Aubel afin de visiter la **siroperie Meurens**.



L'histoire nous apprend que dès le 17ème siècle, bon nombre de fermiers du Pays de Herve possédaient une chaudière en cuivre et un pressoir pour valoriser les poires et les pommes de leurs vergers en fabriquant du sirop. Ce sirop était alors écoulé en même temps que les autres produits de la ferme.

Les premiers indices de l'industrialisation du sirop se situent vers 1880-1890, avec les premiers essais de la cuisson à la vapeur et l'apparition des presses hydrauliques. Ces deux innovations importantes permirent de traiter des quantités plus importantes de fruits, et c'est ainsi que les premières siroperies industrielles virent le jour.

A méditer...

« Il a voulu que l'Église se présente devant lui pleine de gloire, sans tache, sans ride, sans aucun défaut. »

Ephésiens 5:27



Waldemar Mandzel - LLB 2002